

RENCONTRES DU MONT-BLANC DIGITALES LES RESSOURCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE FACE A UN MONDE EN MUTATION

Pour suivre la conférence, [cliquez-ici](#).

3 septembre 2020 15H00 - 17H00 CEST

SESSION 1 : LUCRATIVITÉ LIMITÉE, PROPRIÉTÉ DES MOYENS DE PRODUCTIONS ET INTÉRÊT GÉNÉRAL DE NOS ENTREPRISES

La notion de lucrativité limitée permet de couvrir tout le spectre des entreprises de l'économie sociale, quelle que soit leur forme et leur activité. Elle consacre l'idée fondatrice que les surplus dégagés par une activité économique saine peuvent être conçus comme un moyen, et non une fin en soi : les entreprises de l'économie sociale ont ceci en commun que si leur activité permet de dégager des excédents, ce résultat positif ne sera pas considéré comme une finalité, mais comme un moyen de l'activité. Tel est le sens de la lucrativité limitée.

L'intérêt général nous semble mieux servi par des entreprises dont la propriété est collective étant donné les finalités sociales auxquelles elles souscrivent d'emblée à travers leurs valeurs. Mais aussi dans leur mode d'organisation, à travers leurs statuts, et dans la garantie patrimoniale de leur propriété : les ESS n'appartiennent pas à des propriétaires privés qui peuvent en disposer à leur guise mais à un collectif de personnes. Cependant, l'effet d'entraînement des entreprises classiques ne se fera qu'à la condition d'une transformation du modèle concernant les réserves impartageables ou la gouvernance.

NOS PANELISTES



ESS-SSE
Forum
International

LES RENCONTRES DU MONT-BLANC DIGITALES

3 SEPTEMBRE 2020 de 15h00 à 17h00
**SESSION 1: LUCRATIVITÉ LIMITÉE, PROPRIÉTÉ DES
MOYENS DE PRODUCTION & INTÉRÊT GÉNÉRAL DE NOS ENTREPRISES**

Laetitia DRIGUEZ
Maître de conférence,
Sorbonne Paris I

Benoît BORRITS
Essayiste, animateur de
l'Association Autogestion

Marie BOUCHARD
Professeure Université du
Québec à Montréal

AVEC LE SOUTIEN DE NOS MEMBRES BIENFAITEURS



10 septembre 2020 15H00 - 17H00 CEST

SESSION 2 : FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, FINANCEMENTS PRIVÉS OU PUBLICS

Quels modèles de financements aujourd'hui ? quels modèles de coopération avec les pouvoirs publics ?
quelles réserves et quels risques sur les liens avec le capital privé ?

La question du financement de l'économie sociale est hautement politique, parce qu'elle met deux sources de financement possibles en concurrence : celle venant du secteur public versus celle du secteur privé. Les financements privés sont-ils la voie royale vers un néolibéralisme triomphant et un recul de l'action publique ? Une vision « pragmatique » tend à défendre qu'en partant de la société telle qu'elle est, ces financements comme les Social Impact Bonds (SIB) et les Development Impact Bonds (DIB) peuvent parfois soutenir des actions plus innovantes, se présenter comme une solution plus souple, plus efficiente. Et même ouvrir de nouvelles perspectives pour une économie sociale qui est en quête de soutien financier, quitte à y introduire des outils de gestion financière, de mesure des résultats sociaux, des règles de bonne gouvernance... Avec en fond, la conviction que les outils développés par les grands groupes, appuyés par des consultants privés, sont forcément utiles, efficaces et que toute organisation devrait s'en inspirer. Or, contrairement à la manière dont ils sont parfois présentés, ces modes d'organisation et de gestion ne sont jamais neutres.

Une autre vision existe, celle qui consiste à développer le réflexe de l'État : il devrait redistribuer plus équitablement, répondre aux besoins de financement des projets sociaux, innovants, à risque, réduire les inégalités sociales... Dans l'idéal, les fonds privés ne sont pas nécessaires puisque l'État répond aux besoins. La réalité est plus nuancée. Dans les faits, les financements publics et la course aux subsides sont-ils aujourd'hui efficaces, transparents ? ils sont critiqués : bureaucratisme, course à l'appel à projets qui empêche la planification et la pensée à long terme, mise en concurrence, manque de transparence dans l'attribution des subsides, collusion, manque de financement structurel, temps considérable passé à de la justification... Il faut pouvoir oser critiquer en partie leur fonctionnement actuel sans pour autant remettre en question leur bien-fondé.

Les organisations de l'ESS sont les plus proches des communautés et des solutions, et elles sont l'instrument ou l'outil indispensable pour obtenir des améliorations en matière d'équité et de justice sociale dans les pays. Pour cela, elles doivent identifier différents modèles de financement qui leur permettront de se renforcer et de se dynamiser.

NOS PANELISTES



ESS-SSE Forum International

LES RENCONTRES DU MONT-BLANC DIGITALES

10 SEPTEMBRE 2020 de 15h00 à 17h00

SESSION 2: FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, FINANCEMENTS PRIVÉS OU PUBLICS

 <p>Hilde VERNAILLEN Présidente de la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance</p>	 <p>Luc LAPOINTE CEO & Fondateur TheBC.lab</p>	 <p>Kerryn KRIGE Conseillère technique à l'Organisation internationale du travail</p>	 <p>Alejandro RUSSO Président de la confédération argentine des mutuelles</p>
---	--	---	---

AVEC LE SOUTIEN DE NOS MEMBRES BIENFAITEURS



17 septembre 2020 15H00 - 17H00 CEST

SESSION 3 : NOUVELLES FORMES DU TRAVAIL - DIGITALISATION - ESS VERSUS ÉCONOMIE «DE PLATEFORME »

Nos économies ont enregistré un développement important d'une série de pratiques qui, d'une part, remettent en question la norme traditionnelle d'un emploi permanent à temps plein, assorti d'horaires de travail clairement définis, de droits et d'avantages convenus, et d'une inclusion pleine et entière dans les systèmes nationaux de protection sociale, et d'autre part voient émerger des nouvelles relations travail incluent les contrats «zéro heure», «sur appel», «à l'heure de vol», les «mini-emplois», les «multitâches ».

Ces évolutions, poussées par les plateformes en ligne, connaissent une expansion rapide dans certains cas, leur développement revêt une ampleur qui pourrait entraîner des monopoles susceptibles de fausser le marché et de créer des conditions de concurrence inégales. L'économie dite « collaborative » et d'autres nouveaux modèles d'emploi déguisent souvent des pratiques de corsaires : éviter de payer des salaires décents, de satisfaire aux obligations fiscales et de sécurité sociale, et de respecter d'autres droits des travailleurs et conditions d'emploi en reportant les coûts sur les utilisateurs et les travailleurs.

Comment les entreprises de l'ESS peuvent-elle s'emparer des technologies et les mettre au service de l'innovation sociale, des droits et de la protection des travailleurs ? Nos entreprises sont-elles en capacité de gérer plus efficacement les évolutions du numérique, mettre en avant des besoins en matière de conciliation entre vie professionnelle et sphère familiale, et réduire des inégalités dans les domaines de l'emploi et de la sécurité sociale ?

NOS PANELISTES



ESS-SSE Forum International

LES RENCONTRES DU MONT-BLANC DIGITALES

17 SEPTEMBRE 2020 de 15h00 à 17h00

SESSION 3 : NOUVELLES FORMES DU TRAVAIL - DIGITALISATION - ESS VERSUS ÉCONOMIE «DE PLATEFORME»

 <p>Pauline EFFA Coordinatrice Nationale de l'ONG Partenariat France Afrique pour le Co-développement</p>	 <p>Sandrine GRACEFFA Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM); Senior Research Consultant chez ID.Est</p>	 <p>Franca SALIS-MADINIER Membre du Conseil économique et social européen pour la CFDT</p>	 <p>Esteban KELLY Directeur exécutif de la United States Federation of Worker Cooperatives</p>
---	---	--	--

AVEC LE SOUTIEN DE NOS MEMBRES BIENFAITEURS



24 septembre 2020 15H00 - 17H00 CEST

SESSION 4 : PROMOUVOIR UNE MONDIALISATION RESPECTUEUSE, INTERNATIONALISATION DE L'ESS, ODD, PACTE ÉCOLOGIQUE

Sans une inflexion décisive imposée aux fléaux économiques contemporains, l'aggravation des inégalités, l'épuisement des ressources et la dégradation de l'environnement ne s'arrêteront pas. L'Agenda 2030 des Nations-Unies, et la stratégie des ODD qui l'accompagne, offre la possibilité à l'ESS de démontrer la palette de son inventivité, sa permanence et sa résilience dans tous les champs de la vie quotidienne : coopératives, culture, protection sociale, santé etc. Les conquêtes de l'ESS comme moyens d'accomplir les ODD, de transformer l'économie et de bâtir l'avenir social représentent un champ ouvert, si l'on s'appuie sur les recommandations, les déclarations, partenariats, et engagements récents, aux plus hauts niveaux – gouvernements, instances internationales, multinationales. Pourquoi promouvoir l'ESS ? l'élan est unanime : parce que les entreprises de l'ESS offrent les moyens d'un développement plus harmonieux, plus tempéré, tant au plan économique que social et écologique. Réciproquement, l'impulsion donnée par les ODD en recherche de moyens d'accomplissement selon des principes vertueux et pérennes fournissent un cadre favorable à son rayonnement. Cette symbiose jouera un rôle crucial pour créer les conditions d'une mondialisation plus respectueuse, pour accompagner les enthousiasmes, les exigences et les ambitions de la jeunesse, des femmes, des travailleurs organisant les solidarités, partout, pour changer la vie.

NOS PANELISTES



LES RENCONTRES DU MONT-BLANC DIGITALES

24 SEPTEMBRE 2020 de 15h00 à 17h00

SESSION 4 : PROMOUVOIR UNE MONDIALISATION RESPECTUEUSE, INTERNATIONALISATION DE L'ESS, ODD, PACTE ÉCOLOGIQUE

 <p>Satya TRIPATHI Sous-Secrétaire général et chef du bureau de New-York d'ONU Environnement</p>	 <p>Ariel GUARCO Président de l'Alliance Coopérative Internationale</p>	 <p>Jürgen SCHWETTMANN Consultant indépendant</p>	 <p>David HIEZ Professeur de droit à Luxembourg</p>
--	---	--	---

AVEC LE SOUTIEN DE NOS MEMBRES BIENFAITEURS



JEUDI 1 OCTOBRE 15H00 - 17H30 CEST

SESSION FINALE DE CONCLUSIONS CO-ANIMÉE PAR ALAIN COEUR ET ELISA TORRENEGRA, CO-PRESIDENTS D'ESS FORUM INTERNATIONAL

NOS INVITÉS



LES RENCONTRES DU MONT-BLANC DIGITALES

1 octobre 2020 de 15h00 à 17h30
SESSION DE CLÔTURE

			
<p>Maria-Francesca SPATOLISANO Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires inter-organisations - Département des affaires économiques et sociales de l'ONU</p>	<p>Alain DENEULT Directeur de programme du Collège international de Philosophie</p>	<p>Vic VAN VUUREN Directeur du département Entreprises de l'Organisation Internationale du Travail - Chairman de la UNTFSS</p>	<p>Nicolas SCHMIT Commissaire à l'emploi et aux droits sociaux de la commission européenne</p>

AVEC LE SOUTIEN DE NOS MEMBRES BIENFAITEURS

